

# LE CHAT DU 9.3



## le retour

Bulletin n°2, épisode 9.3

Printemps 2017

### Edito

**: Chair à canons,  
chair à patrons**

Il est certes loin le temps où l'on entendait le roulement des tambours dans les cours de nos collèges, les cliquètements du trousseau de clés au passage du surveillant général et le silence qui régnait en classe. C'était l'âge où l'école était caserne dirait-on, à l'image d'autres endroits semblables, largement disséqués dans Surveiller et punir. Mais l'école n'a-t-elle jamais cessé de l'être ? Clôturée, grillagée, surveillée, si ce n'est "sanctuarisée", l'école l'a souvent été dans notre histoire contemporaine. Nous l'avons en tout cas toujours connue telle. Après Mai 68, on a bien tenté de nous faire croire que cette époque était révolue ; après tout les surveillants généraux finirent par devenir conseillers principaux d'éducation, les surveillants, assistants d'éducation, ce sont des exemples parmi tant d'autres ; éduquer et non punir, apprendre et non surveiller, belles volontés d'une époque, l'école n'a pourtant jamais cessé d'être une caserne.

Si nous dressons un tableau en 2017, l'école demeure un sanctuaire sécuritaire : grillages, sas d'entrée, registres d'entrées et de sorties, vidéo-surveillance. À l'intérieur, la sonnerie signale l'heure tout comme le marquage au sol de la cour désigne le rang des classes. Quel langage utilisons-nous ? Divisions, cohortes, c'est un langage militaire, et l'on parle pourtant de nos élèves.

À l'Université, les vieilles franchises médiévales ont, elles aussi, semble-t-il, fait leur temps : vigiles, contrôle des sacs, contrôle

des cartes, contrôle de la pensée, et toujours contrôle des humeurs étudiantes : les forces répressives de l'État, entrent et sortent sur simple réquisition, à chaque mouvement social.

La caserne scolaire est caserne car elle a un objectif de contrôle mais aussi de tri : trier le bon grain de l'ivraie, tri par la conformité, tri par l'absentéisme scolaire permettant de couper les vivres à certaines familles, et certains osent prétendre nous confier le tri selon la nationalité. Si vous trouvez le tableau sombre, le pire est pourtant à venir.



L'hystérie sécuritaire consécutive aux attentats des années 2015 et 2016 semble suggérer de charmantes idées à nos gouvernants. Mais pourquoi ne pas installer des détecteurs de métaux à la porte de nos établissements scolaires ? Sait-on jamais, nous susurre-t-on. Mettons des policiers en uniforme dans les écoles, ordre et sécurité n'en seront que plus respectés. Belle injonction. De telles propositions nous rappellent immédiatement l'école des Etats-Unis, qui malgré de tels dispositifs, n'a jamais évité et n'évite toujours pas les fusillades scolaires de masse. Rétablissez l'autorité des maîtres, hurlent ceux qui n'ont jamais mis les

pieds dans des classes : quelques vestes, quelques estrades, quelques uniformes, devraient faire l'affaire.

Il faut également, à l'intérieur de l'école, cohorte par cohorte, division par division, préparer les troupes. Pas seulement à travers l'enseignement de *l'esprit de défense*, qui est au programme de la classe de 3e par exemple, ni à travers nos heures *d'enseignement moral et civique*, il nous faut, c'est la nouvelle injonction, préparer notre troupe d'élèves au pire.

Ainsi la mise en œuvre du doux protocole dit *Plan pratique de mise en sécurité* (ou PPMS) dans nos établissements scolaires, participe de la même logique. On avait déjà connu les protocoles de confinement scolaire consécutifs aux catastrophes naturelles et industrielles, celui-ci possède également sa version "attaque terroriste". Au cours de l'année scolaire 2016, certains chefs d'établissement se délectèrent même de son application. Ainsi le proviseur d'un grand lycée du 15e arrondissement de Paris put se livrer à un cours de balistique à destination de son équipe enseignante : la question étant de savoir où asseoir et où coucher les troupes, pardon, les élèves. Sirène caractérisée, fermeture à clé des portes des classes, et que tout le monde se mette au sol, en attendant que le sous-officier, pardon l'enseignant, reçoive le SMS libérateur de fin d'exercice. Cri du cœur d'un élève de 4e : " taisez-vous, si c'était pour de vrai on serait déjà tous morts". Décidément l'école de 2017, sécuritaire et militaire, a franchement une sale gueule.

« Eduquer et non punir, apprendre et non pas surveiller, belles volontés d'une époque, l'école n'a pourtant jamais cessé d'être une caserne. »

### Sommaire

- Edito p.1
- Police école p.2
- Témoignage PPMS p.3
- Ecole caserne p.4



# Police école

Faire entrer la police dans les écoles n'est évidemment pas anodin, notamment lorsqu'il s'agit de les faire intervenir au cours d'opérations de « prévention ». Ces dernières participent ainsi à la construction d'une analyse répressive de certains problèmes sociaux, pré-supposant ainsi des réponses à y apporter.

Il ne s'agit pas, ici, de faire la liste des nombreuses incursions de la police nationale ou de leurs compères gendarmes dans les écoles pour y dénicher des délinquants en puissance, par exemple en y recherchant des drogues en pleine classe, ou les plaintes plus inutiles les unes que les autres déposées en cas de conflit entre parents/élèves et professeurs, voire entre élèves, transférant la responsabilité du règlement de ces conflits de l'institution scolaire aux commissariats. Nous ne parlerons pas non plus du projet de la ville de Nice d'affecter des policiers municipaux armés à l'intérieur des écoles, en plus des nombreux caméras et contrôles aux entrées... Mais plutôt d'évoquer ces cours magistraux donnés par des policiers, en activité ou non, afin de parfaire les connaissances des élèves sur des sujets aussi importants que les incivilités, le harcèlement, la fabrication de la loi ou l'usage de drogues.

Pivots de ces interventions, les délégués à la cohésion police-population. Fonction créée sous la présidence de Nicolas Sarkozy en 2008 afin de « renforcer le lien entre la population des quartiers sensibles et la police » dans le cadre du plan Espérances banlieues, il s'agit d'une réserve de gradés de la police à la retraite mobilisables quelques jours par mois. Ces délégués seraient donc des « référents » pour les habitants des quartiers « difficiles » mais auraient également une tâche d'éducation à la citoyenneté, dans les établissements scolaires notamment.

Les habitants des quartiers populaires, dont beaucoup sont immigrés ou descendants d'immigrés et connaissant des situations économiques difficiles, sont régulièrement vus comme étant une population à « éduquer » dans le but de mieux les « intégrer » (*en réalité désintégrer*). Les intégrer au marché du travail, d'abord, mais aussi à la société voire à une culture françaises. Or, la police, délégataire du « monopole de la violence légitime » qui appartient à l'Etat selon le sociologue Max Weber, n'est-elle pas la mieux indiquée pour faire entrer, de force s'il le faut, la jeunesse de ces quartiers dans les cases étroites du capitalisme ?

Ainsi, ils interviennent dans nos classes pour délivrer la bonne parole sur des thèmes particulièrement divers, au point que nous sommes en mesure de nous demander quelle légitimité ont-ils en dehors de leur expérience dans la police, c'est-à-dire dans une institution pratiquant le contrôle au faciès, les propos racistes et sexistes, les interpellations violentes allant parfois jusqu'à la mort. Au regard du bilan de la présence policière dans les quartiers populaires, il est effectivement de bon ton de s'interroger sur le niveau de cohésion entre cette police et la population.

Ce serait donc à celles et ceux qui participent d'une institution structurellement raciste, sexiste, violente et oppressive, d'apprendre les bonnes manières à la jeunesse. Curieux paradoxe.

En réalité, ce type d'interventions a pour objectif de normaliser la présence de la police à l'école, en la chargeant d'une tâche honorable. Cela doit servir, comme pour la « police de proximité », à donner une bonne image, proche et au service de la population, ne s'en prenant qu'à ceux qui ne respecteraient pas la loi. Eux seront passés au karcher, comme l'avait délicatement promis Nicolas Sarkozy.

Nous devons affirmer que la police n'est pas une institution neutre. Nous ne sommes pas dupes, l'école de la République accentue la reproduction des classes sociales à travers son processus de certification duquel sortent quelques exceptions permettant de donner un contenu artificiel à l'expression creuse de « l'ascenseur social ». Pour autant, il réside encore des îlots de résistance, des marges de manœuvre dans lesquels nous pouvons faire autrement. Pour cela, nous devons être libérés des contraintes hiérarchiques et de ses injonctions contradictoires mais aussi de l'habitude sécuritaire promue par ces interventions.

Des réactions sécuritaires s'illustrent au quotidien par des sanctions incohérentes, disproportionnées et,



## SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



### POUR VOTRE FICHAGE

 Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement	 Contrôle visuel des sacs
 Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement	 Organisation d'exercices de sécurité

### LES BONS RÉFLEXES DU MOUCHARD

 Éviter les attroupements devant l'établissement	 Ne pas stationner devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève
 Signaler tout comportement ou objet suspect	

### SONT AUTORISÉS ... OU PAS

 Les sorties scolaires régulières et occasionnelles	 Les événements ouverts au public au sein de l'établissement sous réserve de l'avis du Préfet
 Les voyages scolaires sous réserve de l'avis du Recteur	

# LA CNT C'EST

## QUOI ?

### UN SYNDICAT

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

### AUTOGESTIONNAIRE

Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes.

### DE COMBAT

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

### SOLIDAIRE

Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et auto-gérée.

### ANTICAPITALISTE

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur de changement. Un projet révolutionnaire.



rarement comprises par les élèves, lorsqu'ils adoptent un comportement conflictuel. Et la tentative de normalisation de l'intervention de la police dans nos établissements ne fait qu'empirer la situation.

Nous, travailleurs de l'éducation, n'avons pas vocation à servir de faire-valoir à un policier monologuant dans nos salles de classe pendant une heure ou deux. Bien entendu, nous ne nous opposons pas à des interventions extérieures ; mieux, nous les considérons nécessaires afin d'ouvrir nos écoles sur leur environnement. Nous souhaitons recevoir des juristes, des travailleurs de la santé

comme ceux exerçant auprès de personnes toxicomanes, des éducateurs de rue et autres. Mais il est hors de question pour nous de recevoir des gardiens dits de la paix.

En définitive, nous croyons que l'école doit être une institution émancipatrice, permettant aux élèves de se questionner et, à terme, d'agir sur des problèmes de société effectivement présents dans nos quartiers. L'émancipation ne peut passer par la répression, elle doit passer par une démarche constructive et collective. Et que celle-ci ne peut se faire avec le bras armé de l'Etat et du capital.

## Témoignage

### : Plan Particulier de Mise en Sécurité particulièrement...

**INEFFICACE** : Je m'approche de l'école dans laquelle je dois effectuer un remplacement. Il est plus de dix heures. D'ordinaire, j'arrive plus tôt. Mais comme l'enseignante absente est en poste fractionné, la secrétaire a eu du mal à m'orienter sur la bonne école... Et c'est tant mieux car, à l'extérieur, une personne de l'école voisine m'avertit : « ça m'étonnerait que vous puissiez rentrer, ils sont tous sous les tables en ce moment, l'équipe fait son PPMS ! » Trois adultes sont placés à l'entrée et l'un d'eux, qui ne me connaît pas, m'ouvre la porte. Ça tombait bien, je ne connaissais pas le code d'accès...

Devinette :

A quel PPMS fait-on référence ?

« S'asseoir au sol, tourner le dos à l'hypocentre, replier les bras devant les yeux et porter des lunettes de protection »

réponse : consignes données aux journalistes durant l'essai nucléaire Gerboise bleue dans le Sahara algérien en 1960.

**ANXIogene** : On m'apprend que quasiment tous les élèves de la classe sont repartis chez eux pensant qu'il n'y aurait pas de remplacement pour la journée. Je finis par retrouver dans une classe trois élèves qui passeront la fin de matinée avec moi. Je propose une activité que j'ai déjà testée pas mal de fois : les enfants réalisent une structure en papier, lui donne un titre et débute une histoire. D'ordinaire, l'imaginaire aidant, j'obtiens des titres surprenants : de la fleur magique à la machine à remonter le temps en passant par le chevalier de dragons ou la grotte hantée, différents genres littéraires se profilent et tous écrivent avec plaisir. Cette fois-ci, j'ai l'histoire d'une villa sous haute surveillance convoitée par des tas d'ennemis et

un canon destructeur paré pour toutes les guerres...

**CHRONOPHAGE**: Dépitée, je regagne la salle des maîtres et le repas est écourté parce qu'il faut faire une réunion bilan du dit PPMS. Le directeur passe en revue de multiples points pour compléter une fiche d'évaluation et tient un discours moralisateur à l'encontre d'une enseignante en lui reprochant à trois reprises d'avoir oublié de compter les trois élèves de CM2 dans son effectif classe. Je m'éclipse bien avant la fin, ce temps de concertation paramétré par l'institution me laisse perplexe. Combien d'heures perdues à élaborer, mettre en place et faire le bilan de ce plan douteux ?



# L'école et la Caserne : une nouveauté ?

L'école et l'armée, c'est une vieille histoire. Outre, l'école caserne (les murs, les rangs, les classes d'âge) dénoncée en son temps par les pédagogues nouvelles, il a fallu l'arrivée de la gauche sous la Vè République pour réactiver les liens entre le ministère de la Défense et le ministère de l'Éducation nationale. Le premier protocole est signé en 1982. Puis, trois autres suivront : en 1989, 1995, 2007.

A chaque signature, la collaboration est renforcée. Elle revêt une rhétorique citoyenne qui cache mal la mise au pas manu militari. Citation : « L'esprit de défense et de sécurité n'est pas spontané. Il n'est pas non plus réservé aux militaires. Il repose sur la formation d'un esprit civique et citoyen qui doit être abordée dès l'école par une éducation à la citoyenneté... » .

Concrètement, chaque académie possède désormais un *trinôme* composé du recteur, d'un militaire et d'un membre de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale. Missions : éducation à la défense, formation des enseignants, visites d'installations militaires... Tout cela est facilité par l'inscription dans le socle commun de connaissances et de compétences de « l'enseignement de défense » à dérouler dans toutes les disciplines. Enseigner les

« valeurs de la République », développer « l'esprit de défense », évoquer « la place de la France dans le monde », les « menaces auxquelles elle doit faire face », « comprendre et enseigner la guerre »,... les administrations militaires et l'Éducation nationale ont multiplié les documents de travail pour les élèves du CP à la Terminale.

Dans un Bulletin Officiel paru en mai 2016, le ministère de l'Éducation va jusqu'à « favoriser la reconversion des militaires et promouvoir les dispositifs de valorisation des acquis de l'expérience » en embauchant directement « les militaires quittant les armées ». Les gradés pouvaient s'offrir une deuxième carrière comme chefs d'établissements ou CPE, maintenant ils pourront enseigner « tout en contribuant à combler les postes vacants (sic) ». Pour transmettre les valeurs et renforcer les liens «entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale », rien de mieux. Manque plus que l'uniforme pour les élèves...

Les protocoles signés, les documents élèves publiés, on ne trouve rien sur la « France championne de ventes d'armes ». La mort comme un marché bien rentable à l'économie française : 3è ou 4è exportateur d'armes dans le monde selon les années. Silence total aussi sur les violences policières ou les armes utilisées par les forces de l'ordre...

Christian Estrosi, premier adjoint à la sécurité de Nice, a annoncé mardi 4 avril sa volonté d'affecter un policier armé dans chaque école municipale à la rentrée de septembre. Il attend l'accord du ministère. Maréchal : nous voilà !



## NOUS CONTACTER

N'hésitez pas à venir nous voir, nous envoyer un mail ou un pigeon voyageur.

## ADRESSE

33, rue des Vignoles

75020 Paris

Métro Buzenval (L9)

Métro Avron (L2)

## PERMANENCE

tous les lundis

de 14h à 19h

et les mercredis

de 18h à 20h

## SITE

[www.cnt-f.org/fte/](http://www.cnt-f.org/fte/)

[educ93@cnt-f.org](mailto:educ93@cnt-f.org)

**Radio libertaire**

Retrouvez nous sur

Radio libertaire 89.4

Le deuxième mardi du mois de 20h30 à 22h30

Radio Libertaire - 145 rue Amelot - 75011 Paris  
01 48 05 34 08

**Festival CNT**

Rendez vous les 23, 24 & 25 juin 2017 à la Parole Errante à Montreuil

Pour un week-end sous le règne de l'autogestion.

Montreuil la Parole errante  
5<sup>e</sup> édition  
FESTIVAL CNT  
23, 24, 25 JUIN 2017

Danièle LONART, Christophe DESJOURS, Patrick MARCOLINI, Au Bal des actifs (Alina DAMASO, Catherine DAVOUD, Li Gan, Noémie HILBORNIA, A. Ponsard (GATTI), Ludovic VOIS (B), Tony NYMAS, Julie Collet, The Ready Media, El Comrades...

**ÉTAT PARTOUT URGENCE NULLE PART**

Si l'état d'urgence manifeste la tentation autoritaire de l'État, c'est peut être que le problème majeur, c'est justement l'État.

**SOLIDARITÉ AUTOGESTION POUR UN AUTRE FUTUR**

UN SYNDICAT DE COMBAT, AUTOGÉRÉ, SOLIDAIRE, SANS PERMANENT ET ANTICAPITALISTE

